



PR-710

<p>Ville de Genève Administration centrale</p>
<p>Reçu le: 16 JUIL. 2009</p>
<p>Séance CA du:</p>
<p>Décision:</p>
<p>A traiter par:</p>
<p>Copies:</p>

Service de surveillance  
des communes  
Rue des Gazomètres 7  
Case postale 36  
1211 Genève 8

Monsieur le Maire  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève

Diffusion  
M. Pagani  
Mme Salerno  
MM. Tornare  
Mugny  
Maudet  
Moret  
Burri  
Aegerter  
Drahusak  
Mme Koelliker  
M. Krebs  
Lévrier  
Zagato  
Emeterio  
Thierrin  
SCM  
Service juridique  
M. Schweri  
Dossiers et documentation  
MiS

N/réf. : GZU/IGA/690/09

Genève, le 10 juillet 2009

**Concerne : Crédit budgétaire supplémentaire 2009 de 100 000 F destiné au soutien à l'attribution d'ateliers aux artistes, à l'aide à la résidence et à l'aide à la publication dans le domaine de l'art contemporain**

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 22 juin 2009, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à :

- Surveillance des communes, secteur des finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

  
Guillaume Zuber  
Directeur

Date réelle d'affichage : 2 juillet 2009  
Date légale d'affichage : 2 juillet 2009  
Fin délai référendaire le : 11 août 2009